

Corrections et révisions à la version française de RDA incluses dans la mise à jour de RDA Toolkit d'octobre 2015

compilées par Daniel Paradis (Bibliothèque et Archives nationales du Québec)
au nom du Comité éditorial francophone

La mise à jour de la version française de RDA publiée dans RDA Toolkit le 13 octobre 2015 incorpore les révisions apportées aux chapitres 0, 3, 5 et 16 suite à la révision linguistique (*rewording*) réalisée par Chris Oliver en collaboration avec le JSC et le *US RDA Test Committee*, dans le but d'améliorer la lisibilité de RDA¹. Elle incorpore également :

- les modifications mineures (*fast track entries*) apportées par le JSC dans ces chapitres entre mai 2013 et octobre 2014²;
- les révisions apportées par le JSC à ces chapitres lors des mises à jour de RDA de juillet 2013 et d'avril 2014³.

Pour connaître l'état d'avancement de la traduction des mises à jour de RDA par rapport à la version anglaise, voir le tableau à la page 32.

Étant donné l'ampleur des révisions, seules les modifications les plus importantes sont indiquées dans ce document. Les modifications sont indiquées en caractères soulignés avec deux lignes lorsqu'il s'agit d'ajouts et en texte barré en cas de suppression. Pour certaines révisions, seule la version propre est donnée, avec une explication de ce qui a été modifié.

====

0.5, 2^e et 3^e paragraphes dans la liste d'annexes :

L'Annexe B liste des instructions sur l'emploi des abréviations lors de l'enregistrement d'éléments spécifiques et, le cas échéant, sur l'utilisation de symboles au lieu d'abréviations. L'annexe inclut des listes d'abréviations en anglais français ainsi que dans un certain nombre d'autres langues, à utiliser lors de l'enregistrement d'éléments spécifiés.

¹ Pour de plus amples informations sur la révision linguistique de RDA, voir le billet écrit par Chris Oliver sur le blogue de RDA Toolkit :

http://www.rdatoolkit.org/blog/rewording_RDA.

² Ces révisions sont listées sur le site Web du JSC :

<http://www.rda-jsc.org/working2.html#sec>.

³ Pour de plus amples informations sur ces révisions, voir les pages suivantes sur le site Web du JSC :

- révisions de 2013 : <http://rda-jsc.org/content/2012-approved-rda-proposals>;
- révisions de 2014 : <http://rda-jsc.org/content/2013-approved-rda-proposals>.

L'Annexe C liste les articles ~~dans diverses langues,~~ à omettre lors de l'application des instructions alternatives concernant ~~l'enregistrement des~~ les titres privilégiés d'œuvres et ~~des~~ les noms de personnes, ~~et de collectivités et de lieux.~~ Les articles initiaux sont classés selon la langue.

=====

0.6.1, 4^e paragraphe :

Les éléments ~~spécifiques~~ identifiés dans RDA comme éléments fondamentaux sont listés sous 0.6.2–0.6.9. Seule une occurrence d'un élément fondamental est requise. Les occurrences subséquentes sont facultatives.

=====

0.6.1, 7^e paragraphe, 1^{re} phrase :

L'intégration d'autres éléments particuliers ou d'occurrences subséquentes est ~~discretionnaire~~ facultative.

=====

0.6.3, suppression du 5^e paragraphe :

~~Lors de l'identification d'un traité bilatéral, etc., enregistrer l'élément listé ci-dessous pour les deux signataires. Enregistrer les éléments, soit comme une partie du point d'accès représentant l'œuvre, soit comme des éléments séparés, soit en combinant les deux façons.~~

~~Signataire d'un traité, etc.~~

=====

0.6.4, liste d'éléments sous le 1^{er} paragraphe :

Nom privilégié de la personne

Titre de la personne (un mot ou une expression indiquant un titre royal, un titre nobiliaire, un rang ou une fonction ecclésiastiques ; un titre de courtoisie pour une personne à vocation religieuse)

Date de naissance

Date de décès

Autre information associée à la personne (pour un saint chrétien, un esprit, une personne nommée dans une écriture sacrée ou un livre apocryphe, une personne fictive ou légendaire, ou une entité non humaine réelle)

Profession ou occupation (pour une personne dont le nom ~~consiste en~~ est constitué d'une expression ou d'une appellation n'évoquant pas l'~~idée d'~~une personne)

Identifiant de la personne

Nom privilégié de la famille

Type de famille

Date associée à la famille

Identifiant de la famille

Nom privilégié de la collectivité

Lieu du congrès, etc.

Date associée à la collectivité du congrès, etc.

Institution associée (pour les congrès, etc., si le nom de l'institution fournit une meilleure identification que le nom de la localité ou si le nom de la localité est inconnu ou ne peut être facilement établi)

Numéro d'ordre d'un congrès, etc.

~~Autre information associée à la~~ Type de collectivité (pour un organisme dont le nom n'évoque pas une collectivité)

Identifiant de la collectivité

=====

0.6.4, liste d'éléments sous le 2^e paragraphe :

Titre de la personne (un autre terme indiquant un rang, un honneur ou une fonction)

Forme développée du nom

Profession ou occupation

Période d'activité de la personne

Autre information associée à la personne

Lieu associé à la famille

Membre illustre de la famille

Lieu du siège social

Date de fondation

Date de cessation

Période d'activité de la collectivité

Institution associée

Autre information associée à la collectivité

=====

0.10, 3^e bloc d'exemples :

Berlioz, Hector, 1803–1869. Le Corsaire; arrangé

Ressource décrite : The corsaire : overture for concert band / transcribed by Gunther Schuller. Transcription d'une ouverture composée à l'origine À l'origine composé pour orchestre

=====

0.10, 5^e bloc d'exemples :

Parodie de : Tolkien, J. R. R. (John Ronald Reuel), 1892–1973. The Lord of the rings

=====

0.12, 2^e et 3^e paragraphes :

RDA a été conçu pour être utilisé dans une variété de schémas d'encodage couramment employés dans les applications de bibliothèques. ~~Les annexes D et E proposent des correspondances des éléments RDA vers les formats bibliographiques et d'autorité MARC 21 et vers le schéma de métadonnées Dublin Core.~~

~~Pour ce qui est de certains éléments, les instructions RDA font référence à des schémas d'encodage de vocabulaire externes (par exemple, les instructions sur l'enregistrement de l'écriture ou des écritures utilisées pour exprimer la langue du contenu d'une ressource font référence aux termes utilisés dans ISO 15924).~~

Pour ce qui est d'autres certains éléments, les instructions RDA comprennent un **schéma d'encodage de vocabulaire** ▼ interne à RDA (c'est-à-dire une liste de termes contrôlés définis spécifiquement pour être utilisés avec RDA). Pour ces éléments, les données peuvent être encodées avec un autre schéma d'encodage de vocabulaire à condition que ce schéma soit identifié.

Lorsque les instructions RDA spécifient qu'il faut enregistrer un nom ou un terme dans un élément, les données peuvent être enregistrées en utilisant tout schéma d'encodage de vocabulaire approprié (par exemple, un code de pays provenant d'ISO 3166 pour un lieu), à condition que ce schéma soit identifié.

=====

3.1.6.1, nouveau 2^e paragraphe :

S'il y a un changement de dimensions, appliquer les instructions sous 3.5.1.8.1.

=====

3.4.1.3, nouvelle alternative après le 1^{er} bloc d'exemples et nouveau paragraphe après l'alternative (marques de révision omises) :

Alternative

Utiliser un terme d'usage courant (y compris une appellation commerciale, s'il y a lieu) pour indiquer le type d'unité :

a) si le support matériel ne figure pas dans la liste sous 3.3.1.3

ou

b) comme une alternative à un terme listé sous 3.3.1.3, si c'est ce que préfère l'agence préparant la description.

EXEMPLE

diapositive audio

clé USB à mémoire flash

Si une appellation commerciale ou une autre spécification similaire n'est pas utilisée comme terme indiquant le type d'unité, enregistrer cette information selon les instructions sous 3.20.1.3.

=====

3.4.1.5 :

Autres termes utilisés pour désigner le type d'unité Unités ne pouvant être nommées de façon concise

Utiliser un terme d'usage commun (y compris une appellation commerciale, si cela s'applique) pour désigner le type d'unité :

- a) si le support matériel est un format nouvellement développé qui ne figure pas encore dans la liste sous 3.3.1.3
- b) si aucun des termes listés sous 3.3.1.3 n'est approprié
ou
- c) comme une alternative à un terme listé sous 3.3.1.3, si cela est préféré par l'agence préparant la description.

EXEMPLE

diapositive audio

clé USB à mémoire flash

Si les unités ne peuvent être nommées de façon concise, enregistrer le nombre d'unités physiques et ~~désigner~~ décrire les unités comme *composantes diverses*. Enregistrer les particularités des composantes dans une note si ~~elles sont jugées importantes~~ c'est jugé important pour l'identification ou la sélection (voir 3.212.2.3).

Si les unités ne peuvent être nommées de façon concise, enregistrer le nombre d'unités physiques et décrire les unités comme composantes diverses. Enregistrer les particularités des composantes dans une note si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection (voir 3.21.2.3).

EXEMPLE

48 composantes diverses

Omission facultative

Si le nombre d'unités ne peut être facilement établi ou estimé, omettre le nombre.

EXEMPLE

composantes diverses

~~Si une appellation commerciale ou une autre spécification similaire n'est pas utilisée comme terme désignant le type d'unité, enregistrer cette information selon les instructions données sous 3.20.1.3.~~

=====

3.4.1.11.1, suppression de l'appel de note dans le 1^{er} paragraphe et de la note de bas de page (marques de révision omises) :

Enregistrer l'importance matérielle en donnant soit le nombre exact ou approximatif de pièces, soit le nombre de conteneurs ou de volumes.

EXEMPLE

123 pièces

environ 400 pièces

6 volumes

6 boîtes

Ajout facultatif

Si le nombre de volumes ou de conteneurs est enregistré, préciser le nombre exact ou approximatif de pièces.

EXEMPLE

3 volumes (183 pièces)

60 chemises (1564 pièces)

=====

3.4.1.11.2 :

Alternative

Enregistrer les dimensions de l'espace de stockage occupé par la collection dans le système de mesures privilégié par l'agence préparant la description. Utiliser des symboles ou Aabréger les termes désignant les unités de mesure selon les instructions ~~données dans~~ de l'annexe B (B.5.2), lorsqu'elles s'appliquent.

=====

3.4.4.1, nouveau 2^e paragraphe :

Pour les ressources constituées principalement d'images fixes dans un volume, voir 3.4.5.

=====

3.4.5.1, 1^{er} paragraphe :

Appliquer les instructions données sous 3.4.5.2–3.4.5.22 lors de l'enregistrement de l'importance matérielle d'une ressource constituée d'un ou plusieurs volumes, feuilles, portfolios ou emboîtages contenant du texte imprimé ou manuscrit, avec ou sans illustrations. Pour une ressource imprimée ou manuscrite consistant en texte (avec ou sans illustrations), enregistrer l'importance matérielle en appliquant les instructions sous 3.4.5.2–3.4.5.22. Ces instructions s'appliquent aux ressources textuelles sous forme de volumes, de feuilles, de portfolios ou d'emboîtages. Ces instructions s'appliquent également aux volumes principalement constitués d'images fixes.

=====

3.4.5.2 :

Pour une ressource constituée d'un seul volume, enregistrer l'importance matérielle sous forme de pages, de feuillets ou de colonnes, selon la présentation adoptée le type de séquence utilisé dans la ressource, en appliquant. Appliquer les lignes directrices générales suivantes :

- a) Si le volume est paginé (c'est-à-dire, si des numéros de pages sont inscrits sur les deux côtés des feuillets) numéroté par page, enregistrer le nombre de pages.
- b) Si le volume est folioté (c'est-à-dire, si des numéros de feuillets sont inscrits sur un seul côté des feuillets) numéroté par feuillet, enregistrer le nombre de feuillets.
- c) Si le volume est constitué de pages contenant plus d'une colonne par page et qu'il est numéroté par colonne, enregistrer le nombre de colonnes.
- d) Si le volume comporte des séquences de feuillets et de pages, de pages et de colonnes numérotées, ou de feuillets et de colonnes numérotées, enregistrer chacune des séquences²¹.

Si le volume est numéroté par feuillet mais comporte du texte sur les deux côtés des feuillets, voir 3.4.5.5 ou rédiger une note explicative (voir 3.21.2.11).

=====

3.4.5.3, nouveau paragraphe ajouté à la fin :

Lors de l'enregistrement du nombre exact ou approximatif de pages ou de feuillets non numérotés, appliquer les lignes directrices suivantes :

- a) Si les feuillets comportent du texte imprimé ou écrit sur les deux côtés, enregistrer l'importance matérielle sous forme de pages.
- b) Si les feuillets comportent du texte imprimé ou écrit sur un seul côté, enregistrer l'importance matérielle sous forme de feuillets.

=====

3.4.5.5, 1^{er} exemple :

48 feuillets, c'est-à-dire, 96 pages

Feuillets numérotés avec du texte sur les deux côtés

=====

3.4.5.15, ajout facultatif :

Ajout facultatif

Préciser ~~entre parenthèses~~ le nombre de pages, feuillets ou colonnes selon les instructions données sous 3.4.5.2–3.4.5.13 et le type de sous-unités (par exemple, pages, feuillets, colonnes, feuilles, volumes) entre parenthèses, à la suite du terme 1 portfolio ou 1 emboîtement, comme il convient.

EXEMPLE

1 portfolio (24 feuillets ~~feuilles~~)

1 emboîtement (30 pages, 2 feuilles)

=====

3.4.5.20, 2^e paragraphe :

Pour les feuilles contenues dans un portfolio ou un emboîtement, ~~appliquer les instructions données sous~~ voir 3.4.5.15 ou 3.4.5.21.

=====

3.4.5.21, ajout facultatif :

Ajout facultatif

Préciser entre parenthèses le nombre de pages, feuillets ou colonnes et le type de sous-unités (par exemple, pages, feuillets, colonnes, feuilles, volumes) dans chaque portfolio ou emboîtage ~~selon les instructions données sous 3.4.5.2–3.4.5.13, à la suite du terme désignant le type d’unité. Enregistrer cette information entre parenthèses à la suite du terme indiquant le type d’unité.~~

EXEMPLE

~~2 portfolios~~ emboîtages (iv pages, 16 feuillets et ; iii pages, 20 feuillets)

=====

3.5.1.3, alternative :

Alternative

Enregistrer les dimensions en utilisant le système de mesure privilégié par l’agence qui prépare la description. Utiliser des symboles ou Aabréger les termes désignant les unités de mesure selon les instructions données dans l’annexe B (B.5.1), lorsqu’elles s’appliquent.

=====

3.5.1.4.3, ajout d’un exemple à la fin du 3^e bloc d’exemples :

13 mm

Format d’une bande dans une cartouche vidéo

=====

3.11.1.1 :

La disposition ▼ est l’agencement du texte, des images, de la notation tactile, etc. dans une ressource.

=====

3.11.1.3 :

Enregistrer la disposition ~~d’une~~ de la ressource si elle est jugée importante c’est jugé important pour l’identification ou la sélection, ~~en utilisant un terme approprié de la liste ci-dessous. Utiliser un ou plusieurs termes de la liste suivante :~~

Feuilles

double face
simple face

Images cartographiques

dos à dos
recto verso

Notation musicale tactile

ligne individuelle
ligne par ligne
ligne sur ligne
mesure par mesure
mesure sur mesure
notation abrégée
paragraphe
partition ouverte
partition verticale
plan
section par section
système mélodie/accords

Texte tactile

double face
double interligne
simple face

EXEMPLE

recto verso

Disposition d'une carte manuscrite disposée sur les deux faces de la feuille

recto verso

Disposition de 3 cartes imprimées sur les deux faces d'une même feuille

dos à dos

Disposition de la même carte imprimée sur chaque face d'une feuille dans une langue différente

double face

Disposition d'un tableau à feuilles mobiles à double face

double face

Disposition d'un diagramme à double face

mesure par mesure

Disposition d'une partition tactile pour piano quatre mains

mesure sur mesure

partition ouverte

Disposition d'une partition de chant tactile

simple face

Disposition d'une carte d'activité tactile

double face

double interligne

Disposition d'un volume de texte en braille disposé à double interligne

simple face

Disposition d'un volume de texte en braille

Exceptions

Images cartographiques. Enregistrer la disposition des images cartographiques selon les instructions données sous 3.11.2.

Musique tactile. Enregistrer la disposition de la musique tactile selon les instructions données sous 3.11.3.

Texte tactile. Enregistrer la disposition du texte tactile selon les instructions données sous 3.11.4.

Si aucun des termes listés ci-dessus de la liste n'est approprié ou suffisamment spécifique précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer la disposition désignant la disposition de manière aussi concise que possible.

Enregistrer les particularités de la disposition selon les instructions données sous 3.11.1.4.

=====

3.11.2 Disposition d'images cartographiques

[L'instruction a été supprimée; la liste de termes et les exemples ont été transférés sous 3.11.1.]

=====

3.11.3 Disposition d'une notation musicale

[L'instruction a été supprimée; la liste de termes et les exemples ont été transférés sous 3.11.1.]

=====

3.11.4 Disposition d'un texte tactile

[L'instruction a été supprimée; la liste de termes et les exemples ont été transférés sous 3.11.1.]

=====

3.13.1.1, nouveau paragraphe ajouté à la fin :

Pour les ressources destinées à être utilisées par des personnes ayant une déficience visuelle ou tactile ou apprenant le braille, la taille de la police de caractères peut également être utilisée pour représenter la taille et/ou l'espacement des points saillants représentant des caractères et des symboles (par exemple, braille élargi).

=====

3.13.1.3, 1^{er} paragraphe et 1^{er} bloc d'exemples :

~~Si la ressource possède~~ Pour les ressources contenant du texte présenté dans une taille de police de caractères destinée à être utilisées par des personnes ayant une déficience visuelle, enregistrer la taille de la police de caractères en utilisant un terme approprié de la liste ~~ci-dessous~~ suivante :

braille élargi
caractères géants
gros caractères

EXEMPLE

~~gros caractères~~
Police de caractères pour une partition de chant

=====

3.16.4.1, 2^e paragraphe :

Pour les instructions sur l'enregistrement ~~de la vitesse de transmission du débit binaire codé~~ d'un fichier sonore en ligne (par exemple, flux audio), voir 3.19.7.3.

=====

3.19.1.1, 2^e paragraphe :

Les caractéristiques du fichier numérique comprennent le type de fichier, le format d'encodage, la taille du fichier, la résolution, le code de région, ~~la vitesse de transmission~~ le débit binaire codé, le type de données, le type d'objet, le nombre d'objets, la densité, la sectorisation, etc.

=====

3.19.1.3, 1^{er} paragraphe :

f) ~~vitesse de transmission~~ débit binaire codé (voir 3.19.7).

=====

3.19.3.3, liste de formats d'encodage vidéo :

Blu-ray
~~DVD-R~~
DVD vidéo
HD-DVD
MPEG-4
QuickTime
RealVideo
SVCD
VCD
Windows Media

=====

3.19.7 :

3.19.7 ~~Vitesse de transmission~~ Débit binaire codé

3.19.7.1 Champ d'application

La ~~vitesse de transmission~~ Le débit binaire codé ▼ est la vitesse à laquelle un flux audio, ~~ou~~ vidéo, etc. est destiné à être diffusé.

3.19.7.2 Sources d'information

Utiliser les preuves présentées par la ressource elle-même, y compris des métadonnées intégrées, (ou sur tout matériel d'accompagnement ou conteneur)

comme base pour l'enregistrement ~~de la vitesse de transmission~~ du débit binaire codé. Prendre des preuves supplémentaires de n'importe quelle source ~~si c'est souhaité~~.

3.19.7.3 Enregistrement ~~de la vitesse de transmission~~ du débit binaire codé

Enregistrer ~~la vitesse de transmission d'un~~ le débit binaire codé du fichier, en kilooctets par seconde (Kø/s), si elle ~~s'il~~ peut être facilement établie établi et si elle ~~qu'il est jugé importante~~ jugé important pour l'identification ou la sélection (par exemple, pour un flux audio ou vidéo).

EXEMPLE

32 Kø/s kbps

7,17 Mbps

12,52 Mbit/s

Débit binaire codé enregistré en utilisant le symbole métrique

=====

3.21 :

3.21 Caractéristique du support matériel pour un item particulier Note sur le support matériel

3.21.1 Instructions de base sur ~~l'enregistrement des caractéristiques du support matériel pour un item particulier~~ la rédaction des notes sur les supports matériels

3.21.1.1 Champ d'application

Une ~~caractéristique du support matériel pour un item particulier~~ **note sur le support matériel** ▼ est une caractéristique qui s'applique au support ou aux supports matériels de l'item particulier décrit et qui est censée ne pas concerner les autres items représentant la même manifestation note fournissant de l'information sur les attributs du ou des supports matériels de la manifestation.

Pour les notes sur l'identification des attributs de la manifestation autres que ceux décrivant les supports matériels, voir 2.17.

3.21.1.2 Sources d'information

Utiliser ~~les preuves présentées par la ressource elle-même (ou sur tout matériel d'accompagnement ou conteneur)~~ comme base pour l'enregistrement du support

~~matériel pour un item particulier. Prendre des preuves supplémentaires de n'importe quelle source si c'est souhaité. Prendre l'information à utiliser dans les notes sur le support matériel de n'importe quelle source.~~

~~3.21.1.3 Enregistrement des caractéristiques du support matériel pour un item particulier Rédaction des notes sur le support matériel~~

~~Rédiger une note sur le support matériel en appliquant les lignes directrices générales sous 1.10.~~

~~Enregistrer les imperfections ou autres caractéristiques du support matériel pour un item particulier qui sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.~~

~~EXEMPLE~~

~~L'exemplaire de la bibliothèque est défectueux : les feuillets précédant le feuillet 81 et suivant le feuillet 149 sont manquants~~

~~L'exemplaire de la bibliothèque ne comprend pas les annexes, pages 245-260~~

~~L'exemplaire de la bibliothèque a des feuillets d'errata insérés~~

~~Notes de l'auteur sur les pages de garde~~

~~Enregistrer les particularités des fonds de la bibliothèque pour une monographie en plusieurs parties, une publication en série ou une ressource intégratrice si ces fonds sont incomplets.~~

~~EXEMPLE~~

~~Les diapositives 7-9 manquent dans l'exemplaire de la bibliothèque~~

~~=====~~

~~3.21.2 Caractéristique du support matériel pour un item particulier d'une ressource imprimée ancienne Note sur l'importance matérielle de la manifestation~~

~~[Le contenu de l'instruction a été remplacé par celui de l'ancienne instruction 3.22.2.]~~

~~=====~~

~~3.21.2 .5 (auparavant 3.22.2.5) :~~

~~Faire Rédiger une note donnant le nombre de parties comprises dans une seule unité physique avec une partition si l'information est jugée importante pour~~

~~l'identification ou la sélection mais n'est pas enregistrée formellement dans l'élément Importance matérielle (voir l'exception sous 3.4.3.2 pour une ressource constituée d'une partition et d'une ou plusieurs parties dans une seule unité physique). cette information :~~
~~n'est pas enregistrée dans l'élément Importance matérielle (l'exception sous 3.4.3.2 n'est pas appliquée)~~
~~et~~
~~est jugée importante pour l'identification ou la sélection.~~

=====

3.21.2 .8 (auparavant 3.22.2.8), exception :

Exception

Publications en série. ~~Enregistrer l'~~importance matérielle d'une publication en série est enregistrée en donnant le nombre de volumes bibliographiques (voir 3.4.5.16). En général, ne pas enregistrer le nombre de volumes physiques. Si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, faire rédiger une note sur le nombre de volumes physiques dans l'item décrit, ~~en appliquant les instructions sur les caractéristiques du support matériel pour un item particulier données sous 3.21.~~ Enregistrer cette information en tant que caractéristique pour un item particulier (voir 3.22).

=====

3.21.2 .9 (auparavant 3.22.2.9), 1^{er} paragraphe :

Pour les ressources imprimées anciennes, faire rédiger des notes ~~donnant sur~~ les particularités de ~~la pagination non enregistrées formellement dans l'élément~~ Importance matérielle (voir 3.4.5.2–3.4.5.13), ~~ou sur des aspects de la collation, la disposition des feuillets, etc. si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.~~ l'importance matérielle de la manifestation (par exemple, les particularités de la pagination, les aspects de la collation, la disposition des feuilles) si ces particularités :
ne sont pas enregistrées dans l'élément Importance matérielle (voir 3.4.5.2–3.4.5.13)
et
sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

=====

3.21.2.11 (auparavant 3.22.2.11) :

Faire Rédiger des notes fournissant décrivant d'autres particularités de l'importance matérielle de la manifestation ~~qui ne sont pas enregistrées~~

formellement dans l'élément Importance matérielle, si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection. si ces particularités :

ne sont pas enregistrées dans l'élément Importance matérielle

et

sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

Les numéros 263–267 sont répétés dans la foliotation

Les numéros 237–238 sont omis de la foliotation

Les feuillets sont joints bout à bout et pliés en accordéon

Les feuillets sont imprimés sur les deux faces

Les feuillets numérotés sont imprimés sur les deux faces

= = = = =

3.21.3 Note sur les dimensions de la manifestation

[Nouvelle instruction correspondant à l'ancienne instruction 3.22.4.]

= = = = =

3.21.3.1 (auparavant 3.22.4.1) :

Une **note relative aux sur les dimensions de la manifestation** ▼ est une note fournissant de l'information sur les dimensions d'une manifestation qui n'est pas enregistrée ~~formellement~~ dans l'élément Dimensions.

= = = = =

3.21.3.3 (auparavant 3.22.4.3), 1^{er} paragraphe :

~~Faire Rédiger~~ des notes fournissant de l'information supplémentaire sur les dimensions de la manifestation qui n'est pas enregistrée formellement dans l'élément Dimensions si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection. Enregistrer les dimensions selon les instructions données sous 3.5.1.3. si cette information :

n'est pas enregistrée dans l'élément Dimensions

et

est jugée importante pour l'identification ou la sélection.

Enregistrer les dimensions selon les instructions sous 3.5.1.3.

=====

3.21.4 Note sur les changements dans les caractéristiques du support matériel

[Nouvelle instruction correspondant à l'ancienne instruction 3.22.6.]

=====

3.22 :

3.22 Note ~~relative à la manifestation ou à l'item~~ sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier

3.22.1 Instructions de base sur la rédaction des ~~notes relatives aux manifestations ou aux items~~ sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier

3.22.1.1 Champ d'application

Une **note relative à la manifestation ou à l'item sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier** ▼ est une ~~annotation~~ note fournissant un complément d'information relatif à ~~des attributs de la manifestation ou de l'item~~ de l'information supplémentaire sur les caractéristiques du support matériel qui sont particulières à l'item décrit et qui sont censées ne pas concerner les autres items représentant la même manifestation.

Pour les notes ~~relatives à l'identification des manifestations et des items~~ sur l'identification des caractéristiques d'un item particulier autres que celles décrivant les supports matériels, voir 2.210.

3.22.1.2 Sources d'information

Prendre l'information à utiliser dans les ~~des notes relatives à la manifestation ou à l'item~~ sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier de n'importe quelle source.

3.22.1.3 Rédaction des ~~notes relatives à la manifestation ou à l'item~~ sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier

~~Lors de la rédaction d'une note relative à la manifestation ou à l'item~~, appliquer Rédiger des notes sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier en appliquant les lignes directrices générales sur les notes données sous 1.10.

Rédiger une note sur les caractéristiques du support matériel de l'item particulier décrit si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

Nombreux trous de vers avec perte de texte à certains endroits

La bibliothèque possède l'exemplaire numéroté 38 sur 50 ; signé par l'artiste

L'exemplaire de la bibliothèque a des feuillets d'errata insérés

Notes de l'auteur sur les pages de garde

Enregistrer les particularités des fonds de la bibliothèque pour une monographie en plusieurs parties, une publication en série ou une ressource intégratrice si ces fonds sont incomplets.

EXEMPLE

Les diapositives 7-9 manquent dans l'exemplaire de la bibliothèque

Appliquer également les instructions suivantes, lorsqu'elles s'appliquent :
note sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier d'une ressource imprimée ancienne (voir 3.22.1.4)
note sur l'importance matérielle de l'item (voir 3.22.2)
note sur les dimensions de l'item (voir 3.22.3).

3.22.1.4 Rédaction des notes sur les caractéristiques du support matériel d'un item particulier d'une ressource imprimée ancienne

Pour les ressources imprimées anciennes, rédiger une note sur les caractéristiques particulières de l'item particulier décrit (par exemple, la rubrication, l'enluminure, la reliure).

Rédiger également une note sur les autres caractéristiques du support matériel d'un item particulier selon les instructions sous 3.22.1.3.

EXEMPLE

Pages 1-16 reliées par erreur après la page 84

Défectueux : les feuillets 12 et 13 (b6 et c1) ainsi que le dernier feuillet, blanc, (S8) manquent

Sur vélin. Illustrations et une partie des bordures coloriées à la main. Initiales enluminées. Rubriques en rouge et bleu

Reliure à plats contemporaine sur daim ; fermoir. Estampille : Château de La Roche Guyon, Bibliothèque

Reliure en porc estampée à froid (1644) avec les initiales C.S.A.C.

Inscription au verso du plat supérieur : Theodorinis ab Engelsberg

Signé : Alex. Pope

Original, signé par John Hancock

Notes marginales par Robert Graves

=====

3.22.2 ~~Note relative à l'importance matérielle de la manifestation~~ Note sur l'importance matérielle de l'item

[Le contenu de l'instruction a été remplacé par celui de l'ancienne instruction 3.22.3.]

=====

3.22.2.1 (auparavant 3.22.3.1) :

Une **note relative à sur l'importance matérielle de l'item** ▼ est une note fournissant de l'information sur l'importance matérielle de l'item particulier décrit qui n'est pas enregistrée ~~formellement~~ dans l'élément Importance matérielle.

=====

3.22.2.3 (auparavant 3.22.3.3) :

3.22.2.3 Particularités de Rédaction des notes sur l'importance matérielle de l'item

Faire Rédiger des notes fournissant ~~d'autres particularités de l'information supplémentaire sur~~ l'importance matérielle de l'item ~~qui ne sont pas enregistrées formellement dans l'élément Importance matérielle si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.~~ si ces particularités :

ne sont pas enregistrées dans l'élément Importance matérielle

et

sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

L'exemplaire de la bibliothèque ne comprend pas les annexes, pages 245-260

L'exemplaire de la bibliothèque est défectueux : les feuillets précédant le feuillet 81 et suivant le feuillet 149 manquent

Importance matérielle enregistrée comme suit : feuillets 81-149

L'exemplaire de la bibliothèque ne comprend pas les pages suivant la page 179

Importance matérielle enregistrée comme suit : xxiv, 179 pages (incomplet)

=====

3.22.3 Note relative à l'importance matérielle de l'item Note sur les dimensions de l'item

[Le contenu de l'instruction a été remplacé par celui de l'ancienne instruction 3.22.5.]

=====

3.22.3 (auparavant 3.22.5.1) :

Une **note relative aux sur les dimensions de l'item ▼** est une note fournissant de l'information sur les dimensions de l'item particulier décrit et qui n'est pas enregistrée **formellement** dans l'élément Dimensions.

=====

3.22.3.3 (auparavant 3.22.5.3) :

3.22.3.3 Particularités des Rédaction des notes sur les dimensions de l'item

~~Faire des notes~~ Rédiger une note fournissant de l'information supplémentaire sur les dimensions de l'item particulier décrit et qui n'est pas enregistrée formellement dans l'élément Dimensions, si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection. ~~Enregistrer les dimensions selon les instructions données sous 3.5.1.3.~~ si ces particularités :

ne sont pas enregistrées dans l'élément Dimensions

et

sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

Enregistrer les dimensions selon les instructions sous 3.5.1.3.

=====

5.3, suppression du 5^e paragraphe :

~~Lors de l'identification d'un traité, etc. bilatéral, enregistrer l'élément listé ci-dessous pour les deux signataires. Enregistrer les éléments, soit comme une partie du point d'accès représentant l'œuvre, soit comme des éléments séparés, soit en combinant les deux façons.~~

~~Signataire d'un traité, etc.~~

=====

5.9.1.3, 1^{er} bloc d'exemples, suppression du 6^e exemple :

~~Le point d'accès représente le manuscrit comme une entité physique, y compris sa décoration. Pour le contenu textuel du manuscrit utiliser : Bible. Évangiles. Slavon. Codex Assemanianus~~

=====

16.2.2.4, nouveau 2^e paragraphe et nouvelle alternative (marques de révision omises) :

Lors de l'enregistrement du nom privilégié d'un lieu, inclure un article initial s'il y en a un.

EXEMPLE

The Dalles

Los Angeles

El Centro

Le Mans

al-Bahnasā

Y Bala

La Haye

Alternative

Omettre un article initial (voir l'annexe C) sauf si l'accès au nom doit se faire sous cet article.

EXEMPLE

Dalles

et non

The Dalles

Bahnasā

et non

al-Bahnasā

Bala

et non

Y Bala

Plains

et non

The Plains

mais

La Ronge

Los Angeles

=====

16.2.2.9 :

16.2.2.9 Lieux en Australie, au Canada, ~~en Malaisie~~, aux États-Unis, ~~en~~ dans l'ex-URSS ou ~~en~~ dans l'ex-Yougoslavie

~~Enregistrer le nom privilégié d'un lieu en Australie, au Canada, en Malaisie, aux États-Unis, en URSS ou en Yougoslavie selon les instructions données sous 16.2.2.9.1 (États, provinces, territoires, etc.) ou 16.2.2.9.2 (lieux dans un État, une province, un territoire, etc.), lorsqu'elles s'appliquent.~~

Pour un lieu en Australie, au Canada, aux États-Unis ou dans un pays qui constituait une des républiques de l'ex-URSS ou de l'ex-Yougoslavie, appliquer les instructions suivantes, comme il convient :

États, provinces, territoires, etc. (voir 16.2.2.9.1)

lieux dans un État, une province, un territoire, etc. (voir 16.2.2.9.2).

16.2.2.9.1 États, provinces, territoires, etc.

~~Ne pas enregistrer le nom de la juridiction plus vaste comme une partie du nom d'Pour un État, d'une province, d'un territoire, etc. de l'Australie, du Canada, de la Malaisie, des États-Unis, ou d'un pays qui constituait une des républiques de l'ex-URSS ou de la l'ex-Yougoslavie, ne pas enregistrer le nom de la juridiction plus vaste comme une partie du nom privilégié.~~

EXEMPLE

Territoire du Nord

Île-du-Prince-Édouard

~~Sarawak~~

Oregon

District of Columbia

Guam

Porto Rico

Azerbaïdjan

Slovénie

Yukon

16.2.2.9.2 Lieux dans un État, une province, un territoire, etc.

Si le lieu se trouve dans un État, une province, un territoire, etc. de l'un des pays listés sous 16.2.2.9.1, enregistrer le nom de l'État, etc. dans lequel il est situé comme une partie du nom privilégié.

Enregistrer le nom privilégié du lieu en appliquant les instructions ~~données~~ sous 16.2.2.4. Abréger le nom du lieu plus vaste selon les instructions ~~données à~~ de l'annexe B (B.2), lorsqu'elles s'appliquent.

EXEMPLE

Darwin (T. du N.)

Jasper (Alb.)

Clayoquot Land District (C.-B.)

~~Ipoh (Perak)~~

~~Kota Kinabalu (Sabah)~~

Cook County (Ill.)

Alexandria (Virg.)

Latah Soil and Water Conservation District (Idaho)

Washington (D.C.)

San Juan (P.R.)

Kiev (Ukraine)

Split (Croatie)

=====

16.2.2.10 ~~Lieux dans les îles Britanniques~~ Angleterre, Irlande du Nord, Écosse et pays de Galles

Ne pas enregistrer le nom de la juridiction plus vaste (par exemple, Royaume-Uni ou Grande-Bretagne) comme une partie du nom privilégié de l'Angleterre, de l'Irlande du Nord, de l'Écosse et du pays de Galles.

EXEMPLE

Angleterre

Irlande du Nord

Enregistrer le nom privilégié d'un lieu ~~des îles Britanniques~~ en Angleterre, en Irlande du Nord, en Écosse ou au pays de Galles selon en appliquant les instructions données sous 16.2.2.10.1 (~~Angleterre, République d'Irlande, Irlande du Nord, Écosse, pays de Galles, île de Man et îles Anglo-Normandes~~) ou 16.2.2.10.2 (autres lieux), lorsqu'elles s'appliquent.

16.2.2.10.1 Lieux en Angleterre, République d'Irlande, en Irlande du Nord, en Écosse, et au pays de Galles, île de Man et îles Anglo-Normandes

~~Ne pas enregistrer le nom de la juridiction plus vaste comme une partie du nom des endroits suivants des îles Britanniques : Angleterre, République d'Irlande, Irlande du Nord, Écosse, pays de Galles, île de Man et îles Anglo-Normandes.~~

EXEMPLE

~~Angleterre~~

~~Irlande~~

~~Île de Man~~

16.2.2.10.2 Autres lieux

Si un lieu est situé en Angleterre, ~~en Irlande~~, en Irlande du Nord, en Écosse, ou au pays de Galles, ~~dans l'île de Man ou dans les îles Anglo-Normandes~~, enregistrer Angleterre, ~~Irlande~~, Irlande du Nord, Écosse, ou Pays de Galles, ~~Île de Man ou Îles Anglo-Normandes~~, ~~selon ce qui est approprié~~, comme il convient, comme une partie du nom privilegié en appliquant les instructions ~~données~~ sous 16.2.2.4.

EXEMPLE

~~Dorset (Angleterre)~~

~~Waterville (Irlande)~~

~~Bangor (Irlande du Nord)~~

~~Dumfries and Galloway (Écosse)~~

~~Powys (Pays de Galles)~~

~~Ramsey (Île de Man)~~

~~Jersey (Îles Anglo-Normandes)~~

=====

16.2.2.11, nouvelle instruction (marques de révision omises)⁴ :

16.2.2.11 Territoires, dépendances, etc. d'outre-mer

Ne pas enregistrer le nom de la juridiction plus vaste comme une partie du nom privilégié d'un territoire, d'une dépendance, etc. d'outre-mer.

EXEMPLE

Groenland

Île de Man

Guadeloupe

Guyane française

Pour un territoire d'outre-mer des États-Unis (par exemple, Guam, Porto Rico), voir 16.2.2.9.1.

Pour les îles qui sont des juridictions et qui ne sont pas des territoires, des dépendances, etc. d'outre-mer (par exemple, la Sicile, la Corse, le Japon), voir 16.2.2.4 ou 16.2.2.12, comme il convient.

Enregistrer le nom privilégié d'un lieu dans un territoire, une dépendance, etc. d'outre-mer, selon les instructions sous 16.2.2.11.1.

16.2.2.11.1 Lieux dans les territoires, les dépendances, etc. d'outre-mer

Si le lieu est dans un territoire, une dépendance, etc. d'outre-mer, enregistrer le nom du territoire, de la dépendance, etc. d'outre-mer dans laquelle il est situé comme une partie du nom privilégié du lieu en appliquant les instructions sous 16.2.2.4.

EXEMPLE

Papeete (Polynésie française)

Ramsey (Île de Man)

Fort-de-France (Martinique)

====

⁴ Les instructions auparavant numérotées 16.2.2.11–16.2.2.13 ont été conservées mais renumérotées 16.2.2.12–16.2.2.14.

16.2.2.12~~1~~ Lieux dans d'autres juridictions

~~Pour les lieux des juridictions non traitées sous 16.2.2.9 (lieux en Australie, au Canada, en Malaisie, aux États-Unis, en URSS ou en Yougoslavie) ou 16.2.2.10 (lieux dans les îles Britanniques), e~~Enregistrer le nom du pays dans lequel le lieu est situé comme une partie du nom ~~de~~ du lieu si ce lieu est dans une juridiction exclue des catégories suivantes :

lieux en Australie, au Canada, aux États-Unis, dans l'ex-URSS ou dans l'ex-Yougoslavie (voir 16.2.2.9)

lieux en Angleterre, en Irlande du Nord, en Écosse et au pays de Galles (voir 16.2.2.10.1)

lieux dans les territoires, les dépendances, etc. d'outre-mer (voir 16.2.2.11.1).

Abréger le nom du pays selon les instructions ~~données à~~ de l'annexe B (B.2), lorsqu'elles s'appliquent.

EXEMPLE

Formosa (Argentine)

Maputo (Mozambique)

Lucques (Italie)

Queenstown-Lakes District (Nouvelle-Zélande)

Madras (Inde)

Palawan (Philippines)

Region Sjælland (Danemark)

Paris (France)

Urlingford (Irlande)

~~Spanish Town (Îles Vierges britanniques)~~

~~Papeete (Polynésie française)~~

Extrême Nord (Cameroun)

Perak (Malaisie)

Sarawak (Malaisie)

Ipoh (Malaisie)

George Town (Malaisie)

Alternative

Enregistrer le nom d'un État, d'une province ou de la division administrative la plus grande suivi du nom du pays.

EXEMPLE

Aba Zangzu Qiangzu Zizhizhou (Sichuan, Chine)

Ipoh (Perak, Malaisie)

George Town (Penang, Malaisie)

Urlingford (Kilkenny, Irlande)

Wiesbaden (Hesse, Allemagne)

=====

16.2.2.13 (auparavant 16.2.2.12), 2^e bloc d'exemples, ajout de deux exemples à la fin :

Qianxi Xian (Guizhou, Chine)

Qianxi Xian (Hebei, Chine)

=====

16.2.2.14 (auparavant 16.2.2.13), bloc d'exemples, ajout d'un exemple à la fin :

Dongcheng Qu (Pékin, Chine)

=====

16.2.3.7, nouveau bloc d'exemples à la fin :

EXEMPLE

Autre forme linguistique alternative

Melinheli (Pays de Galles)

Forme privilégiée du nom enregistrée comme suit : Y Felinheli (Pays de Galles)

=====

16.2.3.4, nouvelle instruction (marques de révision omises)⁵ :

16.2.3.4 Articles initiaux

Si le nom choisi comme nom privilégié du lieu comprend un article initial, enregistrer le nom sans l'article comme variante de nom.

EXEMPLE

Dalles (Or.)

Forme privilégiée du nom enregistrée comme suit : The Dalles (Or.)

Si un article initial présent dans le nom du lieu a été omis du nom privilégié du lieu, enregistrer le nom avec l'article initial comme variante de nom.

EXEMPLE

Dalles (Or.)

Forme privilégiée du nom enregistrée comme suit : Dalles (Or.)

16.2.3.8 (auparavant 16.2.3.7), 1^{er} bloc d'exemples, suppression du 2^e exemple :

~~Dalles (Or.)~~

~~Nom enregistré comme nom privilégié : The Dalles (Or.)~~

⁵ Les instructions auparavant numérotées 16.2.3.4–16.2.3.7 ont été conservées mais renumérotées 16.2.3.5–16.2.3.8.

État d'avancement de la traduction des mises à jour de RDA par rapport à la version anglaise

Note : Les chapitres et annexes vides ne sont pas inclus.

Version française de RDA	Mise à jour anglaise équivalente
Ch. 0	Octobre 2014
Ch. 1	Décembre 2012
Ch. 2	Décembre 2012
Ch. 3	Octobre 2014
Ch. 4	Avril 2015
Ch. 5	Octobre 2014
Ch. 6	Décembre 2012
Ch. 7	Décembre 2012
Ch. 8	Décembre 2012
Ch. 9	Décembre 2012
Ch. 10	Octobre 2014
Ch. 11	Décembre 2012
Ch. 16	Octobre 2014
Ch. 17	Octobre 2014
Ch. 18	Octobre 2014
Ch. 19	Décembre 2012
Ch. 20	Octobre 2014
Ch. 21	Octobre 2014
Ch. 22	Octobre 2014
Ch. 24	Octobre 2014

Version française de RDA	Mise à jour anglaise équivalente
Ch. 25	Décembre 2012
Ch. 26	Décembre 2012
Ch. 27	Décembre 2012
Ch. 28	Décembre 2012
Ch. 29	Octobre 2014
Ch. 30	Avril 2015
Ch. 31	Avril 2015
Ch. 32	Avril 2015
Ann. A	Décembre 2012
Ann. B	Octobre 2014
Ann. C	Octobre 2014
Ann. D	Décembre 2012
Ann. E	Décembre 2012
Ann. F	Octobre 2014
Ann. G	Avril 2015
Ann. H	Avril 2015
Ann. I	Octobre 2014
Ann. J	Décembre 2012
Ann. K	Octobre 2014
Glossaire	Décembre 2012